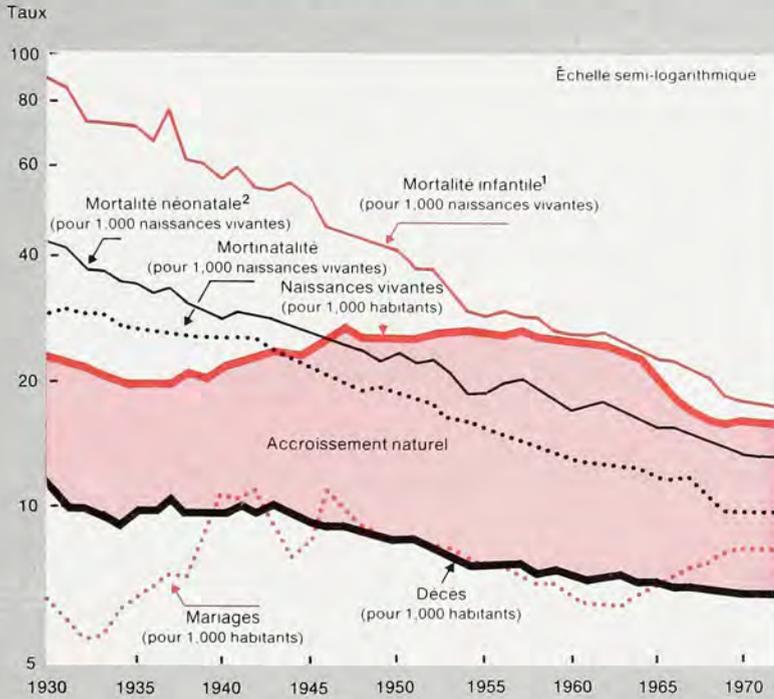


Taux démographiques de l'état civil, 1930-71



niveau jamais enregistré, soit 16,8. Cette baisse s'explique en partie par le fait que le taux brut de natalité est établi en fonction de la population totale, qui comprend aujourd'hui des groupes «non reproductifs» plus importants. Même si le nombre annuel des naissances devait demeurer stable, une augmentation de la population se traduirait par une diminution du taux brut de natalité.

Dans la plupart des provinces la courbe de natalité est très voisine de celle de l'ensemble du pays, mais des différences régionales se sont manifestées ces dernières années. Toutes les provinces ont enregistré des taux élevés immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, mais les taux moyens en Ontario et dans les provinces de l'Ouest étaient plus élevés pour la période 1951-55 que durant 1946-50; et ceux du Québec et des Maritimes étaient plus faibles. En fait, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré des taux bruts records entre 1956 et 1960. En 1971, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu les taux les plus faibles jamais vus.

On présume souvent à tort que non seulement les naissances sont chaque année plus nombreuses au Québec, mais que le taux y est aussi le plus élevé. Depuis la fin des années 30 ou le début des années 40, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick certaines années et, depuis 1953, l'Alberta ont dépassé le Québec au chapitre de la natalité. Le tableau 5.31 montre que six provinces—dans l'ordre: Terre-Neuve, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan—ont connu en 1966 un taux brut plus